97B 293

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris

21 AVR. 2004

N° DE DÉPOT 24 878

"VENTECH"

Société anonyme au capital de 310 000 €

Siège social : PARIS (75007) – 5/7, Rue de Monttessuy

410 316 699 RCS PARIS

CONSEIL DE SURVEILLANCE
DU
28 JANVIER 2004

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

L'an deux mille quatre, le vingt-huit janvier à 16 heures, le Conseil de Surveillance de la société "VENTECH", s'est réuni au siège social, sur convocation de son Président, sur l'ordre du jour suivant :

- Examen de l'activité au cours du 4ème trimestre 2003,
- Revues de portefeuille VENTECH I et VENTECH CAPITAL II,
- Nomination d'un nouveau membre du Directoire,
- Pouvoirs en vue des formalités,
- Questions diverses.

Assistent à la réunion et ont émargé le registre des présences :

- Monsieur Jean DUHAU, Président du Conseil de Surveillance,
- Madame Caroline JOUBIN, Vice-Présidente du Conseil de Surveillance,
- Monsieur Pierre HERVE, représentant la société NATEXIS PRIVATE EQUITY, Membre du Conseil de Surveillance,
- Monsieur Jean-Louis DELVAUX, Membre du Conseil de Surveillance.

Sont également présents :

- Monsieur Alain CAFFI, Président du Directoire,
- Monsieur Etienne COLAS, Membre du Directoire,
- Monsieur Eric HUET, Membre du Directoire,
- Monsieur Alain MAÏORE, Membre du Directoire,
- Madame Rita MAGDALENA, Membre de Natexis Private Equity,
- Monsieur Xavier THAURON, Membre de Natexis Private Equity,

- Madame Mounia CHAOUI, Membre de l'équipe de gestion de Ventech,
- Monsieur Jean BOURCEREAU, Membre de l'équipe de gestion de Ventech,
- Monsieur Amaury de LA PORTE du THEIL, Membre de l'équipe de gestion de Ventech.

Le Conseil, réunissant la présence effective de la moitié au moins de ses membres, peut valablement délibérer.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean DUHAU, Président.

Après lecture, le procès-verbal de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU DIRECTOIRE

Monsieur le Président propose au Conseil de fixer le nombre de membres du Directoire à cinq, et, de nommer Monsieur Philippe BOUISSOU en qualité de nouveau membre du Directoire.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, fixe à cinq le nombre de membres du Directoire de la société, et, nomme en conséquence Monsieur Philippe BOUISSOU, demeurant à MEUDON (92190) - 3, Place Tony de Graaf, en qualité de membre du Directoire, pour la durée du mandat du Directoire, soit jusqu'à la date de tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2003.

Monsieur le Président indique que le nouveau membre du Directoire a, dès avant ce jour, accepté le mandat qui pourrait lui être confié par le Conseil de Surveillance. Il a par ailleurs précisé qu'il ne faisait l'objet d'aucune interdiction ou incompatibilité à l'exercice de ses fonctions et qu'il n'est pas touché par la limité légale relative au cumul du nombre de mandats d'administrateur, de membre du Conseil de Surveillance, de Directeur Général, de membre du Directoire et de Directeur Général Unique de sociétés anonymes.

En tant que de besoin, le Conseil de Surveillance confirme que cette nomination est sans incidence sur le contrat de travail dont est titulaire Monsieur Philippe BOUISSOU.

POUVOIRS

Le Conseil de Surveillance délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes en vue d'accomplir toutes formalités légales.

*
* *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 h 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par le Président et un membre du Conseil de Surveillance.

Pour extrait certifié conforme